

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 24/09/2019 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	ÉTABLISSEMENT : <b>CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE</b> Pôle du Plateau Technique - Service : Urgences/Evasan - Unité : Transport sanitaire
2	LIBELLE DU POSTE : Chauffeur ambulancier
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 2
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : CHAP. : 64                      ARTICLE : 11                      PARAGRAPHE : 22                      CODE POSTE : 222
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : PIRAE - TAAONE
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> L'ambulancier exerce sous l'autorité du cadre de santé du service. Il assure, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades, blessés ou de parturientes dans des véhicules de transport sanitaire adaptés pour des raisons de soins ou de diagnostic. Il travaille en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale du SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) routier ou aérien.
9	EFFECTIFS ENCADRES      A              B              C              D              Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Cadre de santé du service Urgences/Evasan
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Etre titulaire du permis B depuis deux ans ; - Etre titulaire du permis Poids lourd ; - Etre titulaire de l'AFGSU 2 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence-niveau 2) ; - Etre titulaire du laissez-passez en zone aéroportuaire et de l'autorisation de circulation sur la zone aéroportuaire (document fourni par la Police aéroportuaire, nécessaire pour le transport des Evasan) ; - Activités et charges de travail aléatoires ; - Suivi médical renforcé (visites régulières chez le médecin du travail).
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> - Réaliser le transport des patients, assis ou couchés, en s'assurant de la sécurité des personnes transportées, dans le respect des transmissions faites par les soignants et des protocoles d'hygiène hospitalière ; - Participer à la mise en œuvre des procédures d'urgence adaptées à l'état du patient après avoir identifié les signes d'alerte, dans toute situation d'urgence ; - Savoir apprécier l'état clinique d'un patient en fonction de l'état du patient, du bilan et des paramètres ; - Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections ; - Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients ; - Etablir une communication adaptée au patient, à l'équipe de soins et aux collaborateurs ; - Assurer la sécurité du transport sanitaire (respect des règles de circulation et de sécurité routière, vérification et entretien courant du véhicule, etc.) ; - Rechercher, traiter et transmettre l'information afin d'assurer des transmissions essentielles relatives à la situation du patient ; - Organiser son activité professionnelle dans le respect des règles et des valeurs de la profession (travail en équipe, organisation de l'activité et des priorités, respect du secret professionnel, etc.) ; - Participer à la gestion et à l'entretien du matériel biomédical et des dispositifs médicaux dans l'ambulance de SMUR avant, pendant et après chaque intervention ; - S'assurer de l'hygiène de l'environnement de la cellule sanitaire en collaboration avec l'IDE (Infirmier Diplômé d'Etat) et le médecin du SMUR ;

	- S'assurer de l'opérationnalité du véhicule sanitaire, au quotidien, en contrôlant les avertisseurs sonores et visuels, les aspects techniques et mécaniques de l'ambulance SMUR.
--	--

14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> Participer à la mise en œuvre des procédures liées aux plans de secours (Plan Blanc, Poste Médical Avancé, etc.), en situation d'exception et de crise.
----	--

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : AGENT MEDICO-TECHNIQUE
16	SPECIALITE SOUHAITABLE: Etre titulaire du DEA (Diplôme d'Etat d'Ambulancier) ou à défaut du CCA (Certificat de Capacité Ambulancier)

**S:** Sensibilisation, **A:** Application; **E:** Expert

17	<b>COMPETENCES</b>	S	A	E
	- Maîtriser le tahitien (lu et parlé) ;			X
	- Avoir une bonne connaissance géographique de la Polynésie française ;			X
	- Savoir organiser son activité et ses priorités ;			X
	- Savoir travailler en équipe ;			X
	- Grande disponibilité ;			X
	- Bonne condition physique ;			X
	- Respecter le secret professionnel.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : De 1 à 3 ans
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :